

LE CANETON

Spécial élections municipales 2026

Le mot du Maire

« Extrait du discours lors de l'élection du Maire »

« Mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, habitants de Lunas-les-Châteaux, C'est avec une émotion sincère et une conscience aiguë de la gravité de cet instant que je m'adresse à vous. Recevoir cette écharpe n'est pas l'aboutissement d'une ambition, c'est le début d'un contrat de confiance que je signe avec chacun d'entre vous.

Je tiens à remercier les conseillers municipaux qui m'ont porté à cette fonction. À travers vous, ce sont tous les "Castel-Lunassiens" que je salue, avec la promesse d'être le Maire de tous, sans distinction.

Ces élections ont été un moment important dans la vie de notre cité. Le débat s'est enrichi de la présence d'une liste d'opposition. J'y vois un signe de vitalité et de maturité pour notre commune nouvelle. Avec une participation proche de 80% notre projet sincère a été retenu à une large majorité. Je ne méconnaissais pas les disparités entre les 2 bureaux de vote et les messages envoyés quant à la commune nouvelle et à l'envie de concertation.

Un de nos objectifs est que Lunas-les-Châteaux soit unie, et soit une commune où toutes les forces vives, élues ou non, associatives, entrepreneuriales ou encore citoyennes peuvent être entendues, soutenues. Toutes les bonnes idées doivent être prises en compte.

J'en profite aussi pour saluer les anciens élus pour leur soutien sans faille pendant le mandat passé et j'espère qu'ils nous éclaireront de leur sagesse pendant les 6 ans qui arrivent. C'est aussi grâce à leur travail que nous sommes là.

Nous poursuivons aujourd'hui un chapitre inédit de notre histoire car justement depuis plus d'un an Lunas-les-Châteaux est devenue une commune nouvelle. Ce changement n'est pas qu'une simple formalité administrative ou un nouveau nom sur un panneau. C'est un acte de courage et de vision.

En nous unissant, nous avons choisi de ne plus subir l'avenir, mais de le construire. Cette fusion nous donne la force de porter de plus grands projets, de mieux protéger notre patrimoine et d'offrir des services publics plus solides. Mais je veux être clair : l'union ne signifie pas l'uniformisation. Je veillerai à ce que chaque village, chaque quartier de cette nouvelle entité conserve son âme, ses spécificités et sa proximité. Nous sommes désormais plus grands, mais nous resterons proches.

Notre mandat sera celui du concret. Dans un monde qui change vite, notre commune doit être un refuge de stabilité mais aussi un moteur d'innovation. Transition écologique, dynamisme de nos commerces, de nos entreprises, sécurité et solidarité envers nos aînés seront des piliers de notre action.

Ma porte reste ouverte. La mairie sera une maison de verre, où la transparence et le dialogue primeront sur les certitudes isolées.

Alors je pense bien sûr à cette équipe qui m'entoure, le travail en commun déjà débuté et je sais que nous allons collectivement œuvrer pour Lunas-les-Châteaux. Notre plus grande ressource est la richesse de nos différences. Nous écouterons, nous serons présents, nous serons disponibles, nous bâtirons.

Nous sommes responsables de la direction que prendra notre commune. C'est une responsabilité exaltante, une responsabilité lourde, une responsabilité qui impose une certaine humilité.

Je sais qu'ensemble, dans les commissions que nous mettrons en place, au sein de ce conseil municipal, nous poursuivrons nos efforts pour répondre aux attentes de nos concitoyens.

La confiance des électeurs se mérite mais surtout elle se respecte !

Le travail commence dès aujourd'hui. L'histoire de la commune nouvelle de Lunas-les-Châteaux reste à écrire, et c'est ensemble, avec passion et détermination, que nous allons en rédiger les plus belles pages.

Vive Lunas-les-Châteaux, et Vive la République ! »



Vos Elus



Maria Carles
1^{ère} adjointe



Joël Acher
2^{ème} adjoint



Rose-Marie Trinquier
3^{ème} adjointe



Jean-Paul Montety
4^{ème} adjoint



Roseline Ronso
5^{ème} adjointe



Loïc Gineste



Murielle Dambreville



Lionel Sartin



Lucie Decoursière



Didier Delmas



Marie-Elise Cantaloube-Clochard



Jérémy Leroux



Corinne Izard



Michel Rigaud



Marie-Hélène Blanchard



Jean-Paul Arnaud



Marion Ferreres



Jean-Luc Caraud

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 mars 2026 pour élire le maire, les adjoints et les conseillers délégués des diverses commissions.

Monsieur Aurélien Manenc, maire sortant, a procédé à l'appel des membres du conseil nouvellement élus. Après avoir présenté les règles de cette élection, il a laissé la présidence de séance à la doyenne Roseline RONSO afin qu'elle organise l'élection du maire.

Seul candidat, Aurélien Manenc a été élu maire avec 17 votes pour et 2 votes blancs.

Après avoir repris la présidence de l'assemblée, il a prononcé son discours d'investiture visant à remercier les électeurs ainsi que l'équipe municipale pour leur confiance. Il a également remercié les élus sortants et souhaité la bienvenue aux élus de l'opposition. Il a décrit l'organisation qu'il souhaitait mettre en place et les délégations qu'il souhaitait accorder aux adjoints et aux conseillers municipaux.

L'élection des adjoints au maire a donné les résultats suivants :

1^{ère} adjointe : Marja CARLES (chargée des finances, d'état civil, de solidarité et des anciens combattants)

2^{ème} adjoint : Joël ACHER (chargé du personnel technique communal, des travaux et de la sécurité)

3^{ème} adjointe : Rose-Marie TRINQUIER (chargée de la communication, la culture, l'économie, l'agriculture, le tourisme et la vie associative)

4^{ème} adjoint : Jean-Paul MONTETY (chargé du cadre de vie)

5^{ème} adjointe : Roseline RONSO (chargée des affaires sociales et du lien intergénérationnel)

Elections des délégués aux structures intercommunales :

SIVOM Enfance Jeunesse La Cardabelle :

Titulaires :

Maria CARLES
Jérémy LEROUX

Suppléants :

Loïc GINESTE
Corinne IZARD

Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Orb et Gravezon :

Titulaires :

Didier DELMAS
Aurélien MANENC

Parc Naturel Régional du Haut Languedoc :

Titulaire :

Aurélien MANENC

Suppléante :

Marie-Hélène BLANCHARD

Représentants aux communes forestières :

Titulaire :

Rose-Marie TRINQUIER

Suppléant :

Joël ACHER

Syndicat Mixte d'Energie du Département Hérault Energies :

Titulaire :

Aurélien MANENC

Suppléant :

Joël ACHER

Syndicat Hérault Ingénierie :

Titulaire :

Aurélien MANENC

Suppléant :

Joël ACHER

Représentants aux Petites Cités de Caractère :

Aurélien MANENC
Rose-Marie TRINQUIER

Représentants Station Verte :

Rose-Marie TRINQUIER
Aurélien MANENC

Correspondant Défense :

Roseline RONSO

Le Conseil Municipal a mis en place des commissions

Commission Finances :

Vice-Présidente :

Maria CARLES

Membres :

Joël ACHER
Jean-Paul ARNAUD
Didier DELMAS
Loïc GINESTE
Lionel SARLIN

Commission Aménagement Durable, Voirie, Environnement :

Vice-Président :

Joël ACHER

Membres :

Marie-Hélène BLANCHARD
Marie-Elise CANTALOUBE-CLOCHARD
Jean-Luc CARAUD
Didier DELMAS
Marion FERRERES
Jean-Paul MONTETY
Michel RIGAUD

Commission Solidarité :

Vice-Présidente :

Maria CARLES

Membres :

Jean-Luc CARAUD
Lucie DECOURSIERE
Corinne IZARD
Michel RIGAUD

Commission Communication :

Vice-Présidente :

Corinne IZARD

Membres :

Murielle DAMBREVILLE
Lucie DECOURSIERE
Lionel SARLIN
Rose-Marie TRINQUIER

Commission Appel d'Offre :

Titulaires :

Joël ACHER
Jean-Paul ARNAUD
Didier DELMAS

Suppléants :

Jérémy LEROUX
Lionel SARLIN
Rose-Marie TRINQUIER

Commission Cadre de Vie, Fleurissement, Logements communaux :

Vice-Président :

Jean-Paul MONTETY

Membres :

Joël ACHER
Maria CARLES
Loïc GINESTE
Jérémy LEROUX
Michel RIGAUD
Rose-Marie TRINQUIER

Commission Economie, Attractivité, Tourisme, Culture, Patrimoine :

Vice-Présidente :

Marion FERRERES

Membres :

Jean-Paul ARNAUD
Marie-Hélène BLANCHARD
Marie-Elise CANTALOUBE-CLOCHARD
Murielle DAMBREVILLE
Corinne IZARD
Jérémy LEROUX
Roseline RONSO
Rose-Marie TRINQUIER

Comité Consultatif Communal :

Approuvé par le conseil municipal à l'unanimité.
Appel à candidature en cours

Concours de balcons et jardins fleuris : à vos appareils photos !

La mairie de Lunas – les - Châteaux lance un concours fleuri jusqu'au 14 juillet

Les Castel-Lunassiens ont la main verte ? La mairie de Lunas les Châteaux leur offre l'occasion de le prouver ! Un concours de balcons et jardins fleuris est lancé dans notre village, ouvert à tous les habitants qui souhaitent mettre en valeur leur petit coin de verdure.

Les premiers lauréats repartiront avec de beaux bons d'achat à faire valoir chez un pépiniériste local, de quoi embellir encore davantage leurs extérieurs l'année prochaine !

Quels critères pour gagner ?

Le jury sera attentif à plusieurs qualités qui reflètent les valeurs de notre territoire. Pour concourir, votre balcon ou jardin doit être visible depuis la rue — la beauté se partage ! Les candidatures seront évaluées selon quatre grandes orientations :

- La sobriété en eau, plantes adaptées au climat local, techniques d'arrosage raisonnées, récupération des eaux pluviales... Dans notre région, cette préoccupation est plus que jamais d'actualité.

- L'originalité : compositions insolites, associations de couleurs audacieuses, détournements créatifs... place à l'imagination !

- La biodiversité : plantes mellifères, refuges pour insectes, variétés locales... un jardin vivant est un jardin qui donne la vie !



- La visibilité depuis l'espace public, condition indispensable pour pouvoir être apprécié de tous et inspirer le voisinage.

Comment participer ?

Une première sélection sera effectuée sur photo. Rien de plus simple : immortalisez votre balcon ou jardin sous son meilleur jour et envoyez vos clichés à la mairie de Lunas les Châteaux. Les candidatures retenues feront ensuite l'objet d'une visite ou d'un examen approfondi par le jury.

Envoyez vos photos à la mairie de Lunas-les-Châteaux par mail à : mairie-lunas@wanadoo.fr avant le 14 juillet.

La remise des prix se déroulera lors de la **Fête de l'Eau**, le **28 juillet** à Lunas. Une belle occasion de célébrer ensemble à la fois la nature, le partage et l'eau — ressource précieuse à laquelle notre village est particulièrement attaché. Alors, à vos arrosoirs et à vos appareils photos !

Pour tout renseignement, contactez la mairie de Lunas-les-Châteaux au **04.67.23.81.42** ou mairie-lunas@wanadoo.fr

AGENDA 2026

- **3 juin** : Marché des producteurs
- **3 juin** : Fête de l'Ecotourisme
- **Du 5 au 7 Juin** : Ecllosion d'Art par l'association MASC 34
- **13 juin** : Fête de Grand Orb
- **13 juin** : Concert Soli Nitorem (polyphonies médiévales)
- **14 juin** : Concert Chorale d'Octon et Les Intemporelles
- **17 juin** : Marché des producteurs
- **20 juin** : 2ème Fête Val Ver Dio : exposition photo, contes, concert
- **26 juin** : Kermesse des Ecoles
- **27 juin** : Concert Entre Voix Chants du Monde
- **1 juillet** : Graines de Sérénades
- **1 juillet** : Marché des producteurs
- **13 juillet** : Retraite aux flambeaux, feux d'artifice à la Prade, bal place Emile Morel
- **15 juillet** : Marché des producteurs
- **25 juillet** : Repas champêtre des chasseurs de Taillevent
- **28 juillet** : Fête de l'Eau, de la Nature et du Patrimoine et Concours des Peintres dans la Rue
- **29 juillet** : Folklore du Monde groupe de danse folklorique flamande
- **2 août** : Repas traditionnel des ADL à Nize
- **5 août** : Marché des producteurs
- **19 août** : Marché des producteurs
- **21 - 22 - 23 août** : Fête de Lunas
- **22 août** : Tournée Hérault Vacances
- **2 septembre** : Marché des producteurs
- **Début septembre** : Forum des associations
- **5 septembre** : Festival des Fanfares
- **16 septembre** : Marché des producteurs
- **7 octobre** : Marché des producteurs
- **4 novembre** : Marché des producteurs
- **11 novembre** : Cérémonie au Monument aux Morts
- **13 novembre** : Fête du terroir - grainothèque
- **6 décembre** : Marché de Noël

Le Repas des Quartiers recherche activement une association souhaitant reprendre le flambeau pour cette manifestation qui mérite de perdurer.



LES EXPOSITIONS DU PRESBYTERE :

- Janvier & Février : Les Forêts du Haut Languedoc
- Mars : Valérie Combes et ses aquarelles
- Avril : Exposition de la médiathèque départementale (sujet à définir)
- Mai : L'Atelier de Danielle
- Juin : Exposition participative des artistes de Lunas
- Juillet : Libre, n'hésitez pas à nous contacter !
- Août : Lydia Boutibonnes et ses collages
- Septembre : libre, n'hésitez pas à nous contacter !
- Octobre : Atelier Anne Guérin
- Novembre & Décembre : Libre, n'hésitez pas à nous contacter !

Notez les soirées musicales proposées par le restaurant « Ô Petit Baigneur » et le bar du « Redondel ».

La mairie recevra vos dons pour la rénovation de la chapelle de Nize dont les travaux commencent prochainement, ne permettant pas de maintenir cette année les Festi'Nize.



SIAE Orb et Gravezon Votre syndicat Eau et Assainissement

Restez informé en temps réel !

Recevez les alertes importantes du SIAE Orb et Gravezon directement sur votre téléphone. Laissez-nous votre numéro de portable pour être notifié en cas d'urgence, de travaux ou d'informations essentielles au [04 67 23 78 50](tel:0467237850) ou contact@siaeog.fr

Service gratuit et sans engagement !



Le Conseil Consultatif Communal

Si vous êtes intéressé, un bulletin, que vous trouverez dans ce caneton, est à remplir et à retourner dans la boîte postale de la mairie ou à retourner par mail à l'adresse :

mairie-lunas@wanadoo.fr

Les candidats sélectionnés par le conseil municipal seront informés par la suite des dates de conseils.

Le Conseil Municipal des Jeunes

Pourquoi un Conseil Municipal des Jeunes ?

Lieu d'apprentissage de la démocratie et connaissance de la vie locale et des institutions, il apporte aux enfants et aux jeunes l'envie de mieux connaître le village et ses habitants. Ils apprendront à respecter les temps de parole, à écouter leurs camarades (même s'ils ne sont pas du même avis) et à s'exprimer clairement pour mieux défendre leurs idées.

Il favorise le rapprochement entre les générations, le dialogue entre élus et citoyens, et par les idées nouvelles, le mieux-vivre ensemble.

Le Conseil Municipal des Jeunes sera composé de 15 à 19 membres issus des classes de CM1 à la 5^{ème} élus pour deux ans. Les candidats devront proposer une profession de foi présentée en débat public aux jeunes électeurs de la commune la semaine précédant les élections. Le vote se fera en mairie le mercredi 30 septembre 2026.

Nos jeunes sont donc invités à réfléchir aux thèmes qu'ils souhaitent aborder : sécurité, bien-être, environnement, solidarité et aux idées qu'ils désirent proposer. Pour les inscriptions, même concept : un bulletin avec autorisation parentale à remplir et à retourner à la mairie de Lunas-les-Châteaux avant le 15 septembre 2026.